



FRANCE

LE CORONAVIRUS AGGRAVE LES INÉGALITÉS AU TRAVAIL

GREGOIRE NORMAND



Environ un quart des salariés doit se rendre sur site pendant cette crise sanitaire exceptionnelle. Si la pandémie remet en avant certains métiers longtemps délaissés, elle exacerbe certaines inégalités déjà existantes sur le marché du travail.

Aides-soignants, infirmiers, livreurs, personnel de caisse, éboueurs, intérimaires... depuis plus de six semaines déjà, de nombreux professionnels continuent de se rendre sur leur lieu de travail malgré les risques de contamination. Une myriade de témoignages sur les réseaux sociaux rend compte tous les jours du malaise chez certains salariés confrontés au manque de moyens de protection (masques, blouses) pour se prémunir de cette maladie infectieuse. Avec la réouverture des usines dans l'automobile et des chantiers en France, l'angoisse s'amplifie pour de nombreux travailleurs. "Dans de nombreux pays, les inégalités de revenu ont considérablement augmenté depuis les années 1980 et ont eu des conséquences sociales et économiques néfastes. Aujourd'hui, la pandémie de COVID-19 met cruellement en lumière ces inégalités - qu'il s'agisse d'attraper le virus, de rester en vie, de faire face aux conséquences économiques dramatiques. Certaines catégories, comme les travailleurs migrants et les travailleurs de l'économie informelle, sont particulièrement affectées par les répercussions économiques du virus. Et les femmes, qui sont surreprésentées dans le secteur public de la santé, sont particulièrement exposées" expliquait récemment l'économiste Patrick Belser de l'organisation internationale du travail (OIT).

25% DES SALARIÉS DOIVENT SE RENDRE SUR SITE



Il est encore tôt pour avoir des chiffres définitifs sur la situation des salariés et leurs conditions de travail pendant cette crise historique. *"Dans le contexte de cette crise, on peut distinguer trois grandes catégories dans la population active : les salariés qui sont mis à l'arrêt et se retrouvent au chômage partiel. Les indépendants qui sont également mis à l'arrêt et qui ne bénéficient pas toujours d'une indemnité, les salariés qui continuent de travailler avec des horaires amplifiés, les salariés qui sont en télétravail"* explique à La Tribune l'économiste de l'université Paris Nanterre et auteure de l'ouvrage (*) *"Hommes/Femmes: Une impossible égalité professionnelle ?"* Dominique Meurs. Les premiers résultats diffusés par le service de statistiques du ministère du Travail (Dares) indiquent qu'environ un quart des salariés travaillent sur site, un quart sont en télétravail et un autre quart sont au chômage partiel. Le dernier quart concerne les personnes en arrêt maladie, pour garder leurs enfants par exemple (13%) ou en congés (9%).

Sans surprise, le travail à distance ou à domicile est très fréquent dans le secteur tertiaire. Il est pratiqué dans les secteurs de l'information et de la communication (63% des salariés), et les activités financières et d'assurance (55 %), dans lequel il était déjà nettement plus répandu avant la crise. *"Les personnes qui sont en télétravail, notamment certains métiers dans la fonction publique, les fonctions administratives sont ceux qui s'en sortent le mieux"* ajoute Dominique Meurs. Si les métiers exercés en télétravail permettent de limiter les contacts, certains pourraient être néanmoins menacés à terme.

"Le confinement révèle au grand jour le phénomène de polarisation des emplois, même s'il est moins prononcé en France. La pandémie remet en avant le personnel peu ou pas qualifié et rappelle l'utilité de ce personnel. L'économiste Richard Baldwin rappelait que les métiers du tertiaire supérieur qui sont peu ou pas créatifs pourraient être délocalisés alors qu'il concerne des salariés plus qualifiés. Certains métiers n'ont pas besoin d'interactions interpersonnelles" explique Dominique Meurs

A l'opposé, de nombreux travailleurs sont obligés de se rendre sur site dans de nombreux secteurs. L'industrie agroalimentaire concentre une grande partie du travail sur site (+ de 50% des salariés). Dans les industries extractives, l'eau et l'énergie, la proportion de personnes travaillant sur site est également très importante (près de 40%).

DES DISPARITÉS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ACCRUES

Le maintien des activités met en avant des métiers parfois plus féminisés dans le secteur médical ou paramédical, l'industrie du textile, les aides à domicile, les agents d'entretien. Pour l'économiste Dominique Meurs, il faut faire des distinctions entre les secteurs pour mieux appréhender les disparités entre les hommes et les femmes. *"Dans le secteur public, la présence des femmes est très importante dans beaucoup de métiers. Dans le secteur de la santé et le personnel soignant, il y a une surreprésentation des femmes. Dans l'éducation, les métiers sont en majorité féminisés également. Cette crise pourrait entraîner une réévaluation du regard que l'on porte sur la santé et de l'éducation. Ces métiers ont montré leur caractère vital au moment de la crise. Cette pandémie a donné du poids à la santé et l'éducation. Ce qui pourrait permettre de reconsidérer la hiérarchie des métiers et des rémunérations dans ce secteur"* affirme l'enseignante.



"Dans le privé, les inégalités entre les hommes et les femmes sont plus complexes. Pour le télétravail, cela ne change pas grand chose. Dans le travail sur site, les femmes sont surreprésentées dans certains métiers de la grande distribution (caissières). Il ne faut pas oublier que beaucoup de métiers sur site sont occupés par des hommes également (énergie, manutention, transports). Dans les métiers sur site, il est difficile de distinguer de véritables inégalités, si l'on met à part les métiers de la santé" ajoute-elle.

LA SITUATION DÉGRADÉE DES INDÉPENDANTS ET DES MÉTIERS PRÉCAIRES

La fermeture administrative de nombreux établissements et commerces non alimentaires a entraîné de vives inquiétudes chez beaucoup de professions indépendantes. Si le gouvernement a prévu des mesures depuis le début de la crise pour soutenir ces personnes, beaucoup pourraient passer entre les mailles des filets de sécurité, étranglés par des dettes ou des tensions de trésorerie insolubles. Après de multiples alertes, le gouvernement a assoupli les règles d'éligibilité pour les prêts garantis par l'Etat, renforcé tous les dispositifs de médiation du crédit et des entreprises. Il reste que le prolongement du confinement au moins jusqu'au 11 mai et la gestion de la crise sanitaire jugée incohérente par de nombreux observateurs pourraient avoir des conséquences désastreuses pour de nombreux établissements par rapport aux grands groupes.

En outre, de nombreux métiers précaires parfois exercés par des immigrés ou des femmes pourraient être grandement exposés lors de cette crise. *"Sur la question des métiers précaires, les femmes pourraient être plus exposées au chômage que les hommes. Elle occupent énormément d'emplois dans les services à domicile. Ces métiers peu ou pas qualifiés sont essentiellement occupés par des femmes. Ce sont les grandes perdantes. Les immigrés qui se retrouvent au chômage pourraient également être les premières victimes, surtout s'ils ne sont pas déclarés"* signale Dominique Meurs.

LES CRAINTES D'UNE HAUSSE DU CHÔMAGE À LA FIN DU CONFINEMENT

Même si le chômage partiel pourrait permettre de limiter la casse, la récession devrait entraîner un rebond des demandeurs d'emploi. Les économistes de l'OFCE anticipent une hausse de plus de 400.000 demandeurs d'emploi dans leur dernière note publiée le 20 avril. En outre, nombre d'économistes s'inquiètent pour les demandeurs d'emploi actuels qui ne sont pas du tout indemnisés et les jeunes qui finissent leurs études et vont se retrouver sur le marché du travail dans quelques mois. Cette crise pourrait avoir des répercussions très néfastes sur leur insertion professionnelle, leur parcours et leur progression sur le marché du travail pendant des années.

> **Lire aussi :** [Le spectre du chômage de masse hante les États](#)

(*) *Hommes/Femmes: Une impossible égalité professionnelle ? Paris : Ed. ENS Rue d'Ulm, 106 pages.*